

**CONSEILLER * AU SERVICE DES DÉLÉGUÉES ET DÉLÉGUÉS SOCIAUX
Conseil régional FTQ Montréal métropolitain**

Montréal, le 26 avril 2012

* Cette offre d'emploi vise à combler le poste du **CONSEILLER** qui est actuellement en congé sans solde d'une durée d'un an. Il s'agit donc d'un poste temporaire qui pourra éventuellement devenir un poste permanent.

SOMMAIRE DE LA FONCTION

Sous la direction du comité conjoint *Conseil régional FTQ Montréal métropolitain – Centraide* qui est responsable du programme des déléguées et délégués sociaux, le titulaire est responsable de la mise en œuvre d'un programme de formation des DS pour œuvrer aux niveaux des syndicats affiliés à la FTQ dans la région de Montréal. Au quotidien, ce poste est sous la supervision de la direction du Conseil.

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

1. Procède aux analyses nécessaires et fait les recommandations adéquates au comité conjoint, quant aux orientations générales du programme, au contenu général des cours de formation et aux lieux d'implantation prioritaires.
2. Développe le cadre théorique et pratique des sessions de formation, prépare les outils et s'assure des collaborations nécessaires.
3. Participe au recrutement, dans les syndicats, de travailleuses et de travailleurs qui seraient intéressés à participer bénévolement à un tel programme.
4. En collaboration avec la conseillère au Service de l'éducation, voit à l'organisation des sessions de formation des déléguées et délégués sociaux, en fonction des orientations générales du programme.
5. Voit à la mise en œuvre concrète du programme et en assure le suivi par la tenue systématique et confidentielle d'une information sur les besoins exprimés et sur la qualité et l'efficacité des organismes qui y répondent.
6. Rédige et transmet un rapport de l'évolution du programme à chaque rencontre du comité conjoint.

7. Collabore, avec l'équipe de conseillères, au développement du Conseil et à la poursuite de ses objectifs d'amélioration des conditions de vie et de travail dans la région.
8. Assiste et contribue à l'organisation des réunions d'équipe du Conseil.
9. Collabore à l'organisation des activités générales du Conseil.
10. Fournit un soutien aux comités, au Bureau et à l'assemblée générale du Conseil.
11. Représente le Conseil auprès de certains groupes, organismes et coalitions ainsi qu'à certains comités, à la demande de la direction.

QUALIFICATIONS REQUISES

- ▶ Expérience syndicale et connaissance des structures du Conseil régional FTQ Montréal métropolitain et de ses affiliés.
- ▶ Connaissance des organismes du secteur social et de la dispensation des services.
- ▶ Expérience de formation auprès des adultes, tant au niveau de la conception des programmes que de l'animation.
- ▶ Capacité organisationnelle et de travail en équipe.
- ▶ Capacité de communication. Une attention particulière sera apportée à la capacité de conception, de rédaction et d'analyse.

Le candidat devra provenir d'une section locale affiliée au Conseil régional FTQ Montréal métropolitain.

SALAIRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Selon la convention collective en vigueur de Centraide du Grand Montréal.

Les candidatures devront être parvenues au Conseil, par courriel, à l'attention de M^{me} Danielle Casara, secrétaire générale, au plus tard le mardi 22 mai 2012 à dcasara@ftq.qc.ca

DC/sv/SEPB-574



Conseil régional FTQ Montréal métropolitain
565, boulevard Crémazie Est, bureau 2500
Montréal (Québec) H2M 2V6
Téléphone : 514 387-3666 Télécopieur : 514 387-4393
Courriel : crftqmm@ftq.qc.ca